

Séance ordinaire du Mardi 24 Novembre 2015

Convocation : en date du 13/11/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - DEMONCHAUX David – GRINCOURT Adrien - MOREL Didier.
Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 24 Novembre 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière.

➤ **Bureau de vote pour les élections des 6 et 13 décembre** :

Le bureau de vote sera tenu par les membres du conseil pour les élections régionales du 6 et 13 décembre prochain.

<u>Horaires</u>	<u>1^{er} tour</u>	<u>2^{ème} tour</u>
08h00 / 10h30	Demonchaux David Morel Didier	Cornu Julien Demonchaux David
10h30 / 13h00	Clipet Catherine Grincourt Adrien	Demarest Johan Clipet Catherine
13h00 / 15h30	Cornu Julien Flicot Isabelle	Blondel Frédéric Flicot Isabelle
15h30 / 18h00	Magnier Christian Mellier Isabelle	Magnier Christian Paris Didier

➤ **Délibération pour la démarche d'évaluation des risques professionnels** :

Suite à la mise en place du document unique dans chaque collectivité, Mr Le Maire a reçu un courrier du Centre de Gestion pour délibérer afin de demander une subvention au Fonds National de Prévention. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

➤ **Tarifs de locations de la salle des fêtes** :

Suite à l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, les tarifs de la location vont évoluer à compter du 1^{er} janvier 2016 :

⇒ Tarifs habitants de la commune :

Repas : 170 € (avec vaisselle)
100 € (sans vaisselle)

Vin d'honneur : 110 €

Deuil : gratuit pour toutes les personnes inhumées dans la commune

⇒ Tarifs hors commune :
Repas : 250 € (avec vaisselle)
200 € (sans vaisselle)
Vin d'honneur : 160 €
Deuil : 50 €

La salle des fêtes reste gratuite pour les associations du village.

➤ **Questions diverses :**

Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes :

Mme MELLIER propose de demander à Mr TOP, électricien à Dunkerque et habitant de la commune de venir tester la puissance électrique dont la commune aurait besoin. Les membres sont d'accord.

Jardin du souvenir :

Mr Le Maire demande la plantation de conifères dans le cimetière afin d'y faire un jardin du souvenir.

Mme CLIPET propose de déterminer les essences d'arbres lors de la prochaine réunion.

La commune envisage également de réserver des emplacements pour y mettre des cavurnes.

Indemnité allouée au régisseur de recettes :

Le Conseil délibère à l'unanimité pour allouer une indemnité à Mme PARMENTIER dont le montant sera déterminé selon l'arrêté du 28/08/1989.

Convention avec un refuge :

Suite à un chien trouvé sur la commune, Mr Le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent signer une convention avec un refuge. Les membres du conseil refusent.

Reliure d'Etat Civil :

Mr Le Maire indique que pour bénéficier d'une subvention à hauteur de 60% pour une reliure auprès des archives départementales, le montant doit être au minimum de 1200€. Les membres décident donc d'approuver le devis des Etablissements KOSSMANN qui s'élevait à 710 € HT.

Bail des locataires des logements communaux :

Des baux vont être rédigés pour chaque locataire et les loyers vont être révisés.

Approbation du règlement de la salle des fêtes :

Le règlement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Tableau d'affichage à Chaussoy :

Mr MOREL informe qu'il lui a été signalé que le panneau d'affichage était en train de tomber. Celui-ci va donc être refixé.

Rue « Rapaudière » :

Mr CORNU signale qu'un trou est en train de se former à l'entrée de la rue Rapaudière. Mr DEMAREST va demander à Mr CALAIS de mettre de l'enrobé.

Mr DEMAREST informe qu'il a eu une réunion avec les membres de la CCVV concernant l'élargissement de la rue.

Mr PARIS demande s'il est possible de couper l'arbre qui menace de tomber sur la propriété de Mr BASSE.

Remplacement des bras de lampadaires et mise aux normes des armoires de commande :

Mr DEMAREST informe que les travaux sont en cours d'achèvement.

La séance est levée à 22h15.